

Agir ensemble pour le bassin versant de l'Huveaune

l'Huveaune, le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vède, le Peyruis... et les eaux souterraines...



Compte-rendu

« Rencontres au fil de l'eau » Les jeudi 12, mercredi 18 et jeudi 26 septembre 2013

Le SIH a rencontré les acteurs du territoire (partenaires institutionnels, collectivités, associations, acteurs économiques, riverains, usagers...) et les a invité à s'exprimer sur les interrogations, les souhaits et les idées pour construire le contrat de rivière du bassin versant de l'Huveaune. Ces premières rencontres publiques, construites sur un mode participatif, ont accueilli 124 participants issus d'horizons différents.

L'Huveaune prend sa source dans le massif de la Sainte-Baume et se rejette en Méditerranée. Avec ses nombreux affluents (dont le Jarret, le Merlançon, le Fauge, la Vède, le Peyruis) et ses eaux souterraines, elle draine un territoire de 525 km² sur 27 communes. Face à de fortes pressions humaines, le Syndicat Intercommunal de l'Huveaune s'est engagé, aux côtés des principales institutions, dans la **reconquête de la qualité des milieux aquatiques** par la mise en place d'un contrat de rivière pour l'ensemble du bassin versant.

Cela va se traduire par un **plan d'actions construit collectivement** (communes, riverains, associations, acteurs économiques...) qui répondra aux objectifs de bon état écologique et chimique fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Après une première phase de rencontre avec les élus du territoire, un diagnostic global, multithématique est en cours, dans lequel s'inscrivent ces **3 rencontres publiques**. Celles-ci visent d'une part à **partager cet état des lieux** et d'autre part à **échanger sur les actions** qui pourront être mises en œuvre dans le cadre du contrat de rivière.

Organisées sur des **thèmes différents mais complémentaires**, ces rendez-vous de septembre concernaient l'ensemble du territoire et tous les acteurs :

- **Préserver la qualité des eaux, la santé des hommes et la biodiversité**
Jeudi 12 septembre 2013, à La Destrousse
- **Gérer la ressource en eau et le risque inondation**
Mercredi 18 septembre 2013, à Marseille
- **Sauvegarder notre patrimoine et favoriser les usages**
Jeudi 26 septembre 2013, à Saint-Zacharie

Les échanges ont duré entre 3 et 4 heures. Les portes sont restées ouvertes tout au long de ces rencontres, tous citoyens étaient invités à venir échanger, même pour un instant !...

A l'ordre du jour de chaque rencontre

Accueil libre autour d'une exposition : présentation de la synthèse du diagnostic en cours d'élaboration sous forme de tableaux et cartographies ([posters téléchargeables sur le site web du SIH](#)).

Echanges individuels entre les responsables du SIH et les bureaux d'études avec les participants : recueil des motivations personnelles, des idées et propositions.



➤ **Mots d'accueil :** Les hôtes de ces rencontres rappellent l'engagement de leur commune pour que naisse ce contrat de rivière sur le bassin versant de l'Huveaune et en précisent leurs motivations.

- Le 12 septembre : Michel LAN, Maire de La Destrousse
- Le 18 septembre : Maurice Rey, Conseiller Municipal ville de Marseille et Conseiller Syndical SIH
- Le 26 septembre : Pierre Coulomb, Maire de Saint-Zacharie

➤ **Ouverture par Jean-Claude ALEXIS,** Président du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune (SIH) qui informe du cadre de ces rencontres, rappelle les objectifs fixés par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau et la nécessité et volonté marquée d'une co-construction en matière de gestion du bien commun.



➤ **Présentation de la rencontre, de la démarche et du contexte** par Gaëlle Le Bloa, Agence Génopé



➤ **Présentation des éléments de diagnostic concernant la thématique du jour** par Sabine Gaetti – bureau d'étude Safège

➤ **Participation à 3 ateliers** sur des questions spécifiques

➤ **Mise en commun :** restitution des travaux en groupes sur la carte du bassin versant.



➤ **Clôture par Jean-Claude ALEXIS,** Président du Syndicat Intercommunal de l'Huveaune (SIH). Martine Vassal, adjointe au maire de Marseille, a complété cette clôture des travaux le 18 septembre.

Important : Les ateliers se sont déroulés sous la forme d'échanges. Les apports des différents participants sont présentés ci-dessous de façon à reprendre les principales idées émises. Il ne s'agit pas d'une retranscription littérale.

Ce compte rendu n'a pas vocation à aborder de manière exhaustive l'ensemble des thématiques et sujets abordés lors du contrat de rivière, comme c'est le rôle des documents produits dans le cadre de la procédure institutionnelle de construction du contrat (Diagnostic, Avant-Projet...).

Préserver la qualité des eaux, la santé des hommes et la biodiversité Rencontre de La Destrousse – Jeudi 12 septembre 2013

Atelier 1 : Le Bassin Versant de l'Huveaune, un support de biodiversité fragilisée, à restaurer ?

Animateur Patrick Buquet – Bureau d'étude Cereg Territoires
Garant du sens François Roberi- Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse
Questions posées

- ↪ Comment mieux intégrer la préservation des cours d'eau dans les outils de planification en l'absence de protection stricte actuellement ?
- ↪ Quelles mesures prendre pour limiter les dégradations et répondre aux objectifs du SDAGE [Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux] ?
- ↪ Comment restituer les continuités écologiques et favoriser la renaturation des berges et du lit ?

Problèmes relevés

- « Une accessibilité qui limite l'appropriation des cours d'eau »
- « Des comportements préjudiciables aux milieux naturels »
- « Une forte artificialisation qui empêche le développement des milieux naturels »
- « L'absence de continuité du cours d'eau sur sa totalité !...le fleuve n'arrivant pas à la mer ».

Bonnes pratiques/expériences

- « Des actions d'entretien prises en charge par les associations mais très ponctuelles »

Propositions d'actions à développer

- « Renaturation progressive des berges et du lit (qui se fera différemment selon partie aval ou amont) »
- « Valoriser les berges par réappropriation via une accessibilité aux berges (moyen de sensibiliser et de protéger) ».
- « Favoriser et encadrer la fréquentation des berges »
- « Valoriser certains sites naturels »
- « Agir vers un changement des comportements »



Atelier 2 : Le Bassin Versant de l'Huveaune, une eau de médiocre qualité et peu suivie, à améliorer ?

Animateur Estelle Fleury, Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
Garant du sens Philippe Pillat, Commune d'Aubagne

Questions posées

- ↪ Comment réduire la pollution des eaux sur le secteur aval du bassin versant dans un contexte de forte urbanisation ?
- ↪ Comment améliorer la connaissance des vecteurs de pollution diffuse encore insuffisamment connus sur le bassin versant ?

Problèmes relevés

- « Difficultés à connaître la pollution sur le jarret : beaucoup de réseaux divers s'y déversent. Même si la situation semble s'être améliorée depuis quelques années, de nombreux problèmes subsistent, liés aux surverses de réseaux d'eaux usées et dans les réseaux d'eau pluviale (pollution bactériologique). Le Jarret n'est pas le seul cours d'eau concerné par ces atteintes ».
- « La pollution diffuse est certaine mais est mal cernée (diagnostic « à dire d'experts »).
- « Avant la construction des stations d'épuration et l'apparition des réglementations, l'Huveaune était un égout à ciel ouvert et un exutoire pour les eaux résiduelles d'usines ».
- « Les eaux de ruissellement des routes (dont autoroutes) lors des pluies importantes, se jettent dans l'Huveaune/affluents. Escota [société des gestion des autoroutes] a une approche de la gestion quantitative du volume des eaux pluviales mais on ne sait pas qualitativement la composition des rejets ».
- « Les pollutions diffuses sont aussi liées à des pratiques de nettoyage de box de camions, de zones de stockage. Pratiques de certaines sociétés et particuliers avec rejet dans le pluvial ou les cours d'eau. Ceci est observé sur le Jarret mais également sur l'Huveaune et les autres affluents. Le CETA [centre d'études techniques agricoles du pays d'Aubagne] fait part du manque de connaissance sur les pratiques actuelles de fertilisation et de traitement. La diversité des types de cultures sur la plaine agricole rend cette estimation difficile ».
- « La CCIMP [Chambre de Commerce et d'Industrie Marseille Provence] explique qu'il existe de nombreuses sources de pollution diffuse (pas forcément liée à de très grosses entreprises) : toutes activités, même les plus petits (boucherie, lavage de magasin...), qui atteignent les cours d'eau via le réseau pluvial ».
- « Inventaire réalisé par les services de l'Etat (DDAF) en 2007 de l'ensemble des rejets dans les cours du bassin versant de l'Huveaune : base pour l'identification des sources de pollution, mais qui n'a pas fait l'objet d'actions de contrôles dans toutes les communes »
- « Beaucoup de personnes ou d'acteurs ont connaissance de sources d'atteinte au milieu, mais il n'y a à l'heure actuelle pas de mutualisation de cette connaissance ».
- « En ce qui concerne les nitrates, les données de l'Agence de l'Eau ne sont pas trop mauvaises (par rapport au Rhône) ».

Bonnes pratiques/expériences

- « Nette amélioration observée sur la pollution due aux obligations des particuliers et des usines de se raccorder aux différents réseaux d'évacuation des eaux, réglementation du code de l'environnement ».
- « Réalisation d'un travail entre l'ADRIJ [Association de Défense des Riverains du Jarret] avec la police de l'Eau et l'ONEMA [Office National de l'Eau et des Milieux Aquatiques] sur la question de la pollution du Jarret »
- « La mairie d'Allauch a mis en place des pièges à sédiments sur le Jarret (au niveau de certains ponts). C'est plus facile pour le curage. Plantation de végétaux et de fil coco pour maintenir les berges en terre et éviter les affouillements. Ces travaux sont financés par la CUMPM [Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole]. Dans le cas d'une propriété privée, c'est la Déclaration d'Intérêt Général (DIG) qui permet aux collectivités d'intervenir financièrement et techniquement en lieu et place des propriétaires ».
- « Il existe une DIG [Déclaration d'intérêt Général] qui permet au SIH de procéder à des travaux sur l'ensemble du cours de l'Huveaune ».

- « 3 stations de suivi sur l’Huveaune par l’Agence de l’Eau et les Services de l’Etat ».
- « Travail important sur le Merlançon avec la mise en place d’assainissements soit collectif soit individuel ».
- « Exemple de l’action de Vitrolles autour d’une convention cadre institutionnelle entre CCI [Chambre de Commerce] / Collectivités territoriales/associations sur les zones d’activités ».

Propositions d’actions à développer

- « Engager des actions avec les collectivités et entreprises pour maîtriser les pollutions diffuses »
- « Se renseigner sur l’existence d’une réflexion sur la décantation permettant de traiter la première vague de pollution issue du ruissellement des voies routières ».
- « Pour les questions de pollution aux pesticides et nitrates, le CETA [Centre d’Etudes Techniques et Agricoles] souhaite s’associer à la démarche de contrat de rivière afin notamment de mieux maîtriser les apports de fertilisants dans le sol. La dimension pédagogique est centrale sur ce sujet ».
- « Envisager de développer des petites unités de traitement plutôt que de tout concentrer ».
- « Réfléchir au développement de la phytoépuration pour le pluvial ».
- « Permettre aux acteurs de mettre en commun leurs connaissances des pollutions (observatoire) »

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Dans le cadre des échanges sur la gestion de l’eau à une échelle pertinente (c’est-à-dire au-delà des frontières communales), l’ADRIJ [Association de Défense des Riverains du Jarret] évoque le projet de la commune de Plan-de-Cuques d’élargir le Jarret, qui implique un rétrécissement à l’aval du projet, à Marseille.

Atelier 3 : Le Bassin Versant de l’Huveaune, quelle gestion, quels outils pour sa reconquête ?

<i>Animateur</i>	Sabine Hugounenc, Bureau d’étude Safège
<i>Garants du sens</i>	Carmen Heumann, Adjointe au maire d’Aubagne / Vice-Présidente du SIH Sarah Jung, DDTM [Direction Départementale des Territoires et de la Mer] des Bouches du Rhône
<i>Questions posées</i>	
↳	Quels besoins des acteurs pour suivre et évaluer les actions de reconquête du bassin versant ?
↳	Quels liens entre les acteurs du territoire pour une gestion cohérente et partagée des enjeux du bassin versant, de l’amont à l’aval ?

Problèmes relevés

- « Méconnaissance de la qualité, de la quantité des eaux. Les gens savent que l’Huveaune était polluée mais pensent que ça va mieux »
- « Manque d’accessibilité au cours d’eau : pas d’accès à l’Huveaune »
- « Rétention des eaux pluviales : problème de suivi des ouvrages de rétention »

Bonnes pratiques/expériences

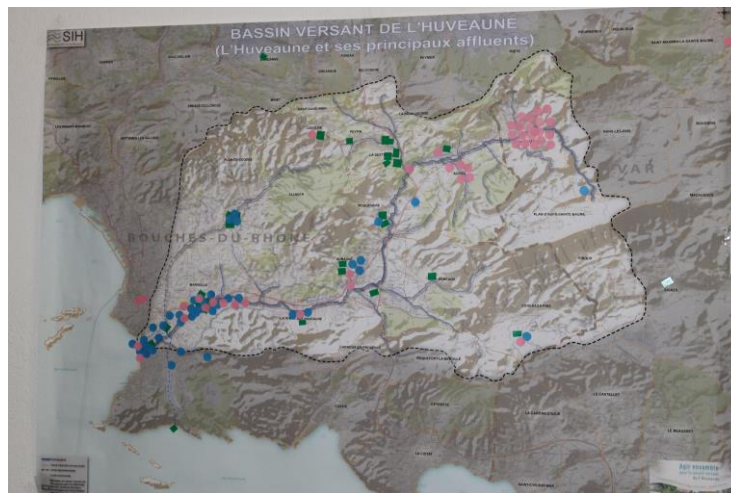
- « Opération de nettoyage des berges organisées par les associations ».
- « Exemple de la journée du soleil faite sur l’Agglo d’Aubagne avec des ateliers sur l’eau »

Propositions d’actions à développer

- « Souhait de renforcer la communication régulière sur ce qui se fait notamment auprès des élus. Imaginer une formation des élus ».
- « Renforcer le travail sur l'appartenance au bassin versant, la solidarité amont/aval » (communes extérieures au bassin versant, Signes)
- « Vulgariser les contenus : vocabulaire trop technique du contrat de rivière ».
- « Besoin de connaissances sur l'état du cours d'eau : imaginer un suivi partagé avec des contrôles systématiques ».
- « Prévoir des opérations de nettoyage sur l'ensemble du bassin versant »
- « Renforcer l'information auprès des scolaires, toucher les entreprises, les employés ».
- « Signaler l'Huveaune sur les ponts qui la traversent »
- « Imaginer un objectif commun du type « Se baigner dans l'Huveaune » : permet de se fixer des objectifs de qualité et est un moyen de dynamiser. Trouver des éléments mobilisateurs pour la population ».

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Question autour du SAGE [Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux] : « Le contrat de rivière est une première démarche de rassemblement sur le territoire et l'outil a été défini en concertation comme étant le plus approprié pour construire sereinement une gestion concertée sur le bassin versant ».



Origine des participants aux « Rencontres au fil de l'eau »

Atelier 1 : Une dépendance importante aux ressources en eaux extérieures au bassin versant, à limiter ?

Animateur Sabine Gaetti - Bureau d'étude Safège
Garants du sens Lucie Bizzozero, Bureau d'étude Safège
Lilian Sabatier – Ville de Marseille

Questions posées

- ↳ Doit-on maintenir cette dépendance dans un contexte de besoins toujours plus importants et compte tenu des effets du changement climatique qui engendrent une raréfaction de la ressource en région PACA ?
- ↳ Comment assurer la protection de la ressource locale existante et mieux maîtriser les prélèvements actuels ?
- ↳ Quelles moyens et méthodes/outils pour effectuer des économies d'eau ?

Problèmes relevés

- « Les prélèvements dans les nappes sont trop importants et ont tendance à augmenter : le niveau de la nappe baisse ».
- « Il semble qu'il n'y ait pas à ce jour de recherche d'autres ressources locales en eau : globalement l'indépendance en matière de ressource en eau n'est pas à l'ordre du jour. Sans compter que le système actuel (prise d'eau à Ste Croix) ne nécessite aucune dépense énergétique, tout se fait par le gravitaire. »
- « Des questions se posent sur la qualité de l'eau puisée en nappe (nappe alluviale, masses d'eau profonde, ressources karstiques karstique) comme le font notamment Cuges-les-Pins, ou Gémenos : l'eau est-elle de bonne qualité ?
- « Il y a 2 périmètres de protection de captage des eaux à Cuges. L'eau est de bonne qualité, mais c'est au niveau de l'adduction qu'il y a des problèmes. Lors des pluies l'eau est trouble ».
- « Il y a un abaissement général du niveau des nappes, cela est confirmé par les « anciens » ».
- « Des questions se posent sur la disponibilité et la pérennité de la ressource : par exemple à Auriol les captages vont plus profond, est-ce parce que le niveau de la nappe s'abaisse, est-ce qu'il y a un risque d'épuisement ? »
- « Problème des nombreux forages irréguliers. Les déclarations en mairie de forage individuel et de prélèvement direct dans l'Huveaune ne se font que peu. Un forage mal fait peut être source de pollution locale ».
- « A noter que des grands aménagements (comme l'A51) ont perturbé de façon significative les circulations d'eau souterraines ».
- « Certains projets émergent pour faire face à l'épuisement de la nappe aquifère. Exemple de Gémenos, proposition de faire une alimentation complémentaire en eau via le Canal de Marseille pour soulager la ressource locale pour l'irrigation (ASA [association d'arrosants] St Pons). Ce projet a depuis été abandonné. »
- « Il y a un risque de pollution de la nappe par les maisons individuelles non raccordées au tout-à-l'égout et par l'agriculture. »
- « La ressource issue de la nappe alluviale est très vulnérable en raison des pollutions de la nappe souterraine (aval hydraulique de la zone des Paluds) et d'autres rejets dans l'Huveaune. Les ressources profondes (karstiques notamment) sont alors préférentiellement à exploiter pour des questions de qualité ».
- « Il faut faire la distinction entre les prélèvements en nappe à l'amont du Pont de l'Etoile qui peuvent servir pour l'eau potable et ceux à l'aval qui sont impropres à la consommation car la nappe est polluée chimiquement, la ressource étant alors incertaine ».

Bonnes pratiques/expériences

- « Etudes en cours pour évaluer les ressources et notamment les nappes karstiques »
- « La DDTM à un rôle régalién (via des prescriptions sur les prélèvements émis par le Préfet) : afin de maintenir un niveau minimum de la nappe, des seuils sont établis à partir desquels des restitutions sont obligatoires »
- « Beaucoup d'agriculteurs veulent ré-exploiter d'anciens puits, la DDTM [Direction Départementale des Territoires et de la Mer] a pris l'habitude de les mettre en garde des conséquences de cette exploitation ».
- « Il est à noter que l'Huveaune est polluée par l'industrie depuis le XIXème siècle, ça s'est bien arrangé depuis. L'ONEMA [Office National des Eaux et Milieux Aquatiques] intervient sur la qualité du cours d'eau ».
- « Il existe un site internet (ADESS) qui localise les forages recensés ».
- « Les rejets de stations d'épuration et des canaux contribuent à soutenir le débit du cours d'eau ».
- « L'Agence de l'Eau effectue un suivi de la qualité des eaux des forages ».
- « Difficile de dissocier le qualitatif du quantitatif. L'exemple du 28 juillet 2012 est cité, année de sécheresse, avec un à-sec de l'Huveaune sur 4 km et le désastre écologique qui a suivi. Ceci à cause de trop de prélèvements ».

Propositions d'actions à développer

- « Améliorer les connaissances sur les ressources en eau »
- « Favoriser les techniques de récupération d'eau de pluie pour l'utilisation domestique »
- « Interdire certains usages tels que le Golf »
- « Poursuivre la sensibilisation de la population par les écoles, CUCS [Contrats Urbains de Cohésion Sociale], CIQ [Comité d'Intérêt de Quartier], milieux associatifs »
- « Jouer sur la fiscalité: exemple de l'aide aux agriculteurs à moderniser leur système d'adduction d'eau, limiter les pertes et réduire ainsi le nombre de forages ».

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Le problème des macro-déchets sur les berges est abordé par certains participants : « complexité du sujet, qui implique que les différents acteurs se mettent autour le table : Collectivités concernées, Services de l'Etat etc. En pratique, certaines associations interviennent bénévolement pour cet entretien. Le SIH s'implique également dans la limite de ses compétences ».



Atelier 2 : Comment atténuer la vulnérabilité aux inondations dans un contexte de forte pression urbaine ?

<i>Animateur</i>	Patrick Buquet, Bureau d'étude Cereg Territoires
<i>Garants du sens</i>	Carmen Heumann, Adjointe au Maire d'Aubagne/Vice-Présidente du SIH Gabriel Berron, Ville de Marseille

Questions posées

- ↳ Comment intégrer au mieux les enjeux inondations révélés par les PPR [*Plans de Prévention des Risques*] et les études hydrauliques dans la stratégie de développement du territoire ?
- ↳ Comment favoriser la culture du risque pour une population majoritairement urbaine et peu sensibilisée ?
- ↳ Peut-on envisager une stratégie globale à l'échelle du bassin versant ? Avez-vous des exemples à présenter ?
- ↳ Quel fonctionnement avec/pour les riverains ?

Problèmes relevés

- « Des murs de clôtures ne cessent d'être édifiés en zones soumises à l'aléa inondation : obstacles au libre écoulement » ;
- « Une articulation à améliorer entre PLU [*Plan Local d'Urbanisme*] et ScoT [*Schéma de Cohérence Territoriale*] : incohérences en matière de traduction réglementaire sur Marseille, alors que le PLU est approuvé depuis juin dernier et que le ScoT devrait l'être en juin prochain » ;
- « En milieu urbain, les cours d'eau étant cuvelés, nous assistons à des débordements lors d'épisodes pluvieux importants, occasionnant des inondations, non plus par débordement de cours naturels, mais par ruissellement pluvial » ;
- « Le Bassin Versant manque cruellement de véritables CEC [*Champs d'Expansion de Crues*] : question de la zone commerciale des Paluds à Aubagne, très urbanisée, à 80 % en zones inondables, et qui, pourtant, à l'époque était une vaste zone maraîchère » ;
- « Important déficit de contrôle et de sanctions vis-à-vis des nombreuses infractions faites au code de l'urbanisme, sur l'ensemble du BV » ;
- « Les institutionnels ne communiquent pas suffisamment, ni même pas assez efficacement pour valoriser leurs démarches et sensibiliser les citoyens qui sont aussi acteurs du BV de l'Huveaune » ;
- « La Police de l'Eau ne donne pas l'impression de s'impliquer comme elle le devrait sur bon nombre de dossiers présentant des problèmes, et relevant pourtant de ses compétences ».

Bonnes pratiques/expériences

- « La Ville de Marseille consulte le SIH depuis 3 ans dans le cadre de l'instruction des demandes de Permis de construire en zones inondables de l'Huveaune » ;
- « Quelques actions ont déjà été menées dans le sens d'une réappropriation des berges de l'Huveaune pour le plus grand nombre : exemple du cheminement et du confortement des berges au niveau de Ste Marguerite à Marseille » ;
- « L'étude de cartographie des zones inondables du Bassin Versant (Maîtrise d'ouvrage DDTM13) lancée il y a plusieurs années, est en cours de finalisation, sachant qu'il reste à modéliser le territoire très urbanisé de Marseille ».
- « Des ouvrages hydrauliques ont été réalisés et sont en projet, sous maîtrise d'ouvrage des communes, permettant de réduire la vulnérabilité sur certains secteurs ».

Propositions d'actions à développer

- « Généraliser la consultation du SIH par l'ensemble des communes du bassin versant, dans le cadre de l'instruction des demandes d'Autorisations au titre du Droit du Sol en zones inondables inscrites aux PLU et PPRi locaux » ;
- « Intervenir au bon niveau pour que les particuliers cèdent les berges des cours d'eau aux pouvoirs publics, ainsi que les portions de terrain nécessaires pour y accéder » ;
- « Développer un contrôle systématique des projets réalisés en zones inondables, en actionnant les mesures répressives idoines, avec

- un meilleur appui des Services de l'Etat en général, de la Police de l'Eau en particulier » ;
- « Développer des actions de communications, au niveau local, comme au niveau global, à l'initiative des institutionnels, en appuyant plus encore toutes les démarches très positives engagées par bon nombre d'associations » ;
 - « Développer la réalisation de bassins de rétention le long des infrastructures et réseaux structurants (autoroutes, voies ferrées, etc.) » ;
 - « Sanctuariser les espaces inondables qui ne sont pas encore imperméabilisés » ;
 - « Installer, sur l'espace public, des totems d'information sur le risque inondation (repères de crues historiques) » ;
 - « Persévérer dans le travail de sensibilisation mené depuis des années, en vue de favoriser plus de civisme et de respect des lieux » ;
 - « PLUS GLOBALEMENT : tout mettre en œuvre pour rechanger le regard sur l'Huveaune (ne plus lui tourner le dos, mais se tourner vers ce fleuve côtier) : cela passe par des actions tous azimuts (aménagement de promenades, actions de communication, développement d'activités ludiques, sportives et culturelles...) cf. thèmes abordés lors de la 3ème Rencontre à St Zacharie ».

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- « Il n'y a pas encore de PPRi à Marseille ; celui-ci est en cours d'élaboration depuis la date de sa prescription en décembre 2003 ; en revanche, depuis le POS de 2000, figure aux documents d'urbanisme de Marseille, un zonage des zones inondables et une cartographie des voies inondables et des talwegs, auxquels est associée une réglementation » ;
- « Le Contrat de Rivière n'a pas de portée réglementaire : c'est un vecteur de travaux et de financement, en lien avec les collectivités maîtres d'ouvrages et les riverains sur les terrains desquels sont réalisées des opérations programmées (par procédure de Déclaration d'Intérêt Général) ; c'est un outil d'articulation entre les organismes et les acteurs du BV » ;
- « L'étude de cartographie des zones inondables du BV (sous Maîtrise d'ouvrage DDTM13) va aboutir à une révision à la hausse des niveaux d'aléa, ce qui signifierait que les PPRi approuvés devront être eux-mêmes révisés » ;
- « A la question « Quelle est la côte NGF de la plus grande crue de l'Huveaune ? » a été apportée la réponse suivante, par le représentant de la DDTM13 : il y a plusieurs côtes NGF sur le secteur de Marseille ; sachant que, dans le cadre de l'étude susvisée, l'Etat s'est aussi basé sur les côtes des PHEC (Plus Hautes Eaux Connues) » ;

Atelier 3 : Le ruissellement pluvial, une problématique récurrente à traiter dans un bassin versant qui s'urbanise ?

<i>Animateur</i>	Estelle Fleury, Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
<i>Garants du sens</i>	Philippe Pillat, Ville d'Aubagne Christophe Volpe, Ville de Marseille
<i>Questions posées</i>	
↳	Êtes-vous en accord avec ce constat ?
↳	Comment inscrire cet enjeu lié au ruissellement pluvial et inondation dans les outils de planification du territoire ?
↳	Peut-on envisager une stratégie globale à l'échelle du bassin versant ? Avez-vous des exemples à présenter ?

Problèmes relevés

- « Problème lié à la « bétonisation » trop importante des rives de l'Huveaune » => *Or depuis 1998 les travaux du SIH se font selon des techniques végétales : bétonisation proscrite sauf impératif technique*
- « La relation entre les communes membres du SIH est à améliorer afin d'éviter que les actions d'une commune ne portent préjudice aux autres communes. »
- « Pourquoi ne pas avoir profité de l'opportunité offerte par le développement urbain pour mettre en place des réseaux secondaires ? » « Important
- déficit de contrôle et de sanctions vis-à-vis des nombreuses infractions faites au code de l'urbanisme, sur l'ensemble du bassin versant »

- « Des gros problèmes sont liés aux déversoirs d'orage, ce qui entraîne une pollution des plages »
- « Problème récurrent de propreté des berges de l'Huveaune. »
« Problème de pollution lié aux réseaux privés « pirates » et mauvaises connexions pluviales-assainissement »
- « Problème lié aux rafraîchissements des berges,

les résidus doivent être ramassés afin d'éviter que la pluie ne les emporte et crée des dysfonctionnements »

- « Problèmes liés à la gestion des sols nécessiterait de promouvoir une agriculture raisonnable et raisonnée »
- « Problème lié aux incendies, il faudrait favoriser l'enrichissement des sols, la revitalisation et la végétalisation des massifs incendiés. »

Bonnes pratiques/expériences

- « La Ville de Marseille consulte le SIH dans le cadre de l'instruction des demandes de permis de construire en bordure de l'Huveaune »
- « La CCIMP [*Chambre de Commerce et d'Industrie*] a engagé une démarche auprès des entreprises (notamment de Vitrolles) pour les encourager à développer les bonnes pratiques ou modifier les pratiques irrégulières vis-à-vis, démarche sur un autre territoire qui pourrait être mise en place sur le bassin versant de l'Huveaune ».

- « Exemple d'implication d'une commune dans les Dossiers d'autorisation au titre de la loi sur l'eau pour de gros aménagements : collaboration entre la Ville de Marseille et l'enseigne Castorama à Saint Loup pour la réalisation d'un bassin de rétention de grande capacité (de compensation) et l'aménagement de ses abords (favorisant la rétention d'eau) »
- « Action annuelle de nettoyage des berges de l'Huveaune menée par l'association « Hunamar » »

Propositions d'actions à développer

- « Généraliser la consultation du SIH par l'ensemble des communes du bassin versant de l'Huveaune pour tout aménagement ayant un impact hydraulique sur les cours d'eau »
- « Développer la création de SDAP [*Schémas Directeurs d'Assainissement Pluvial*] à une échelle plus importante que l'échelle communale »
- « Développer la collaboration dans le cadre des projets réalisés par les communes membres du SIH »
- « Continuer à développer les relations contractuelles et concertées entre les communes

(non coercitives) »

- « Développer des actions de communications, notamment à l'égard du public »
- « Fédérer un maximum d'acteurs autour du Contrat de rivière (Collectivités, Institutionnels, Agences, Associations, Entreprises, Public, ...) »
- « Sanctuariser les espaces inondables qui ne sont pas encore imperméabilisés »
- « Installer, sur l'espace public, des totems d'information sur le risque inondation (repères de crues historiques) »

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Le Contrat de rivière est-il adapté à la situation ? Un SAGE [*Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux*] n'aurait-il pas été préférable ? La proposition de faite en 1998 n'avait pas suscité une adhésion sur le territoire. L'outil Contrat de

rivière peut tout à fait impliquer des procédures de travail permettant de répondre efficacement aux problèmes de ruissellement pluvial, par la concertation et les leviers adaptés.

Sauvegarder notre patrimoine et favoriser les usages

Rencontre à Saint Zacharie – Jeudi 26 septembre 2013

Atelier 1 : L’Huveaune et ses affluents, un patrimoine intéressant, souvent méconnu à préserver et valoriser ?

Animateur Patrick Buquet , Bureau d'étude Cereg Territoires

Garant du sens Sabine Gaetti, Bureau d'étude Safège

Questions posées

- ↳ Peut-on envisager la valorisation du patrimoine culturel à proximité/lié aux des cours d'eau?
- ↳ Comment conforter la protection des éléments du patrimoine lié à l'eau (petit patrimoine) ?
- ↳ Comment faire connaître ce patrimoine à la population ?

Problèmes relevés

- « Influence de certains rejets sur la dégradation du patrimoine »
- « La préservation du patrimoine ne constitue pas une priorité des politiques locales, ce qui ne favorise pas la mise en œuvre de certains projets de valorisation »
- « Beaucoup d'éléments du patrimoine ne sont pas visibles. »
- « Destruction regrettable d'ouvrages : exemple d'un pont gallo-romain en 2008. »
- « Problématique de l'entretien des ouvrages vétustes et des ouvrages restaurés. »
- « Question du cours d'eau non domanial qui représente une difficulté pour accéder à ces richesses »

Bonnes pratiques/expériences

- « Remise en fonctionnement de martelières, réhabilitation de canaux d'irrigation et des bassins. Exemple d'Auriol. »
- « Photographies anciennes disponibles. »
- « Travail important d'associations pour prendre en compte et valoriser ce patrimoine. »
- « Mutualisation des associations, par exemple dans le cadre du Collectif Huveaune »
- « Existence d'un patrimoine important : bassin d'anciennes sources, vestiges romains, oratoires »

Propositions d'actions à développer

- « Faire connaître la dynamique ancienne de l'Huveaune : témoignage de l'histoire de ce fleuve et des successions d'occupation humaine (grecs, romains...), ruines de Saint Victor, patrimoine industriel sur Marseille, l'artisanat sur Saint Zacharie et Auriol. »
- « Prévoir un recensement des ouvrages et du patrimoine sur l'ensemble du bassin versant de l'Huveaune. »
- « Mettre en place une signalétique globale pour tous les ouvrages du patrimoine. »
- « Création d'une centralité, un lieu de partage, de passage et d'information : souhait d'associations et d'acteurs du bassin versant de requalifier le moulin de la Peyronne à Aubagne en écomusée »
- « Valoriser les archives notamment celles de Saint-Zacharie : prévoir une analyse par un professionnel du patrimoine. »
- « Poursuivre et renforcer le travail de sensibilisation auprès des enfants. »
- « Convenir de « droits » de passage sur les berges afin de favoriser l'accès au patrimoine, pourquoi pas formalisé dans les PLU [Plan Local d'Urbanisme]. »
- « Pistes pour informer le public : utiliser les journaux municipaux, engager des débats, créer un film sur l'Huveaune, proposer des spectacles (fête du patrimoine, joutes), développement des supports ludiques tels que des jeux de sociétés (7 familles sur l'Huveaune), des quizz, des applications Smartphone, un site dédié au patrimoine de l'Huveaune...»

Atelier 2 : L'Huveaune et ses affluents, un potentiel à valoriser pour quels nouveaux usages ?

<i>Animateur</i>	Sabine Hugounenc, Bureau d'étude Safege
<i>Garant du sens</i>	Carmen Heumann, Adjointe au Maire d'Aubagne/Vice-Présidente du SIH
<i>Questions posées</i>	
↳	Comment développer les pratiques récréatives le long des cours d'eau ?
↳	Peut-on envisager de nouvelles pratiques ?
↳	Comment fédérer les nombreux projets et intentions portés par les différents acteurs ?

Problèmes relevés

- « Régression de la faune : la libellule a disparu mais pourrait revenir ». C'est le cas d'autres espèces
- « Conflit d'usage entre ASA [arrosage agriculture] et pêcheurs en période d'assec : manque d'information, capacité de la police/contrôle et stockages à favoriser. »
- »Pour les cours d'eau non domaniaux : quelle servitude possible pour les cheminements ? »
- « L'aménagement des berges ne tient pas toujours compte de la qualité des eaux : exemple des Encanaux qui est consacré à l'accueil du public mais n'intègre pas ou ne s'articule pas avec une gestion qualitative »

Bonnes pratiques/expériences

- « Les actions de sensibilisation : les collaborations entre associations (exemple d'ASPA et Ecovallée) »
- « Voir exemple de Saint Zacharie qui a réussi à réguler les accès ».
- « Intervention des associations pour informer, occuper les lieux pour éviter l'incivisme ».

Propositions d'actions à développer

- « La problématique de la gestion de la pollution doit rester une priorité sur celle des usages »
- « Agrandir les promenades : Projet sur Auriol, de cheminer du moulin Saint-Claude à Pont de Joux »
- « Demande d'usagers de préservation de béals, seuils, qui font partie du patrimoine »
- « Favoriser l'arrosage récréatif pour le jardinage tout en le maîtrisant qualitativement et quantitativement »
- « Renforcer les contrôles des pompages notamment en période d'assec : assurer une régularisation »
- « étudier les potentialités de coupler promenade et pistes cyclables sur certains tronçons »
- « Pour résoudre les soucis d'incivilités : renforcer l'information, la sensibilisation des publics (le long des routes) et la mise en place de poubelles »
- Possibilité de lier aménagements et usages : lutte contre les inondations et pratique du canoë. Les études d'aménagements hydrauliques pourraient prendre en compte la faisabilité d'un développement d'activités sportives.

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Lien entre ressource en eau et jardins particuliers



Atelier 3 : L'Huveaune et ses affluents, un atout à exploiter pour la sensibilisation de la population aux enjeux de l'environnement ?

Animateur Estelle Fleury, Syndicat Intercommunal de l'Huveaune
Garant du sens Philippe Pillat, Ville d'Aubagne

Questions posées

- ↳ Quels besoins, publics à cibler, mutualisations possibles en matière d'éducation à l'environnement ?
- ↳ Quelle organisation à l'échelle du bassin versant pour faire de cette éducation un levier d'efficacité

Problèmes relevés cités

- « On protège ce que l'on connaît »...or les activités économiques se sont détournées de leur lien historique avec l'Huveaune, qu'on ne connaît et voit que peu
- « Vision contrastée entre amont et aval »
- « Problème de gestion amont-aval des déchets »
- « Lien entre le fonctionnement des déchetteries à Marseille et de la communication associée et certains déchets jetés à l'Huveaune »
- « Problème d'information : beaucoup de citoyens ne connaissent pas l'Huveaune (exemple cité du parc du vieux moulin à St Loup => des jeunes ne savent pas forcément qu'il s'agit de l'Huveaune) »
- « Problème d'image => manque de respect »
- « Les citoyens manquent de connaissances globales pour pouvoir se positionner dans le cadre d'une enquête publique »
- « Méconnaissance par les riverains de leurs responsabilités »
- « Manque de connaissance des réglementations et des impacts des activités sur le milieu aquatique par entreprises, particuliers etc. (couplé à un manque d'encadrement) »

Bonnes pratiques/expériences

- Fêtes de l'Huveaune
- Joutes de Roquevaire
- « Associations nombreuses et actions ponctuelles et continues, surtout vers les scolaires »

Propositions d'actions à développer

- « Panneaux au niveau des ponts traversant à mettre en place »
- « Sensibiliser sur les dispositifs qui existent, sur les richesses de l'Huveaune (faune ; flore, fonctionnement ripisylve) »
- « Rôle de la presse dans l'image et l'information sur les problèmes et les points positifs »
- « Mise en place par le SIH d'une stratégie globale d'éducation/sensibilisation »
- « Identifier et toucher tous les acteurs à sensibiliser (services municipaux, élus, entreprises du BTP, scolaires, RFF, riverains, etc.) »
- « Eduquer également en impliquant (rendre acteur chacun dans la gestion de l'environnement => mettre en place un observatoire qui permette que chacun puisse signaler une pollution, un problème etc.) »
- « Adapter les messages pour les territoires amont »
- « Mettre en place des liens avec les usages »
- « A chaque action du contrat de rivière, associer un volet communication/sensibilisation »

Précisions/questions diverses abordées en cours de séance

- Rappel de la réglementation en matière d'entretien des berges ; propriétaires des rives jusqu'au milieu du lit pour les cours d'eau non domaniaux tels que l'Huveaune
- Un citoyen évoque les eaux de lavage des parkings de centres commerciaux => Rappel des procédures au titre de la loi sur l'eau et des problématiques liées à l'indépendance des réglementations urbanisme et loi sur l'eau / difficultés observées à leur application

Liste des participants

Prénom	Nom	Fonction	12-sept	18-sept	26-sept
Jean-Claude	Alexis	Président du SIH	x	x	x
Joëlle	Alonzo Fariss	Enseignante	x		
Rachida	Anfoussi	Association Planète Sciences Méditerranée – Collectif Huveaune			x
	<i>Nom peu lisible</i>	CIQ Michelet Saint Giniez		x	
Joëlle	Arnoux	Citoyen			x
Gabriel	Arnoux	Citoyen			x
Jacques	Athias	Conseiller syndical SIH - conseiller municipal Aubagne	x	x	
Patrick	Auzié	Mairie d'Auriol, direction Développement Durable	x		
Alice	Ballatore-Martini	Maison régionale de l'eau			x
Gabriel	Berron	Service Espace Urbain, Ville de Marseille	x	x	
Lucie	Bizzozero	Safège		x	
	<i>Nom peu lisible</i>	Citoyen			x
Marcel	Boutry	Adjoint au maire de Saint Zacharie			x
Jean	Boyer	CIQ La Penne sur Huveaune			x
Daniel	Brémond	Conseil municipal La Destrousse	x		
	<i>Nom peu lisible</i>	Citoyen			x
Antoine-Charles	Buamomano	Conseiller municipal Cadolive	x		x
Patrick	Buquet	Cereg Territoires	x	x	x
Jeannie	Cadet	CIQ		x	
Alexandre	Campanella	DDTM 13, pôle eau et milieux aquatique, mission ressource		x	
Claude	Carbonnell	Association Chantepierre – Collectif Huveaune			x
Isabelle	Champeix	CCI Marseille Provence, service développement durable	x	x	
Eliane	Chatzopoulos	Adjointe au maire de Saint Zacharie			x
Raymond	Chaumont	Associations L'arapède et Hunamar	x	x	x
Georges	Choley	Syndicat Intercommunal de l'Huveaune - Technicien rivière	x		
Marie-Thérèse	Colza	CIQ		x	
Yves	Colza	CIQ		x	
Sébastien	Conan	Fédération Départementale de pêche 13	x		
Catherine	Conigliaro	1ère adjointe au Maire de La Destrousse	x		
Michelle	Coste	Présidente CIQ La Pomme			x
Bernard	Coste	CIQ La Pomme	x		x
Pierre	Coulomb	Maire de Saint Zacharie			x
Jacqueline	Coulomb	Citoyenne Saint-Zacharie			x
Jean-Paul	Cousin	AMAP – association pêche Marseille		x	
Madame	Cousin	AMAP – association pêche Marseille		x	
Evelyne	Daly	CIQ La Penne sur Huveaune			x

Anne-Marie	Daniele	Association Rives et Culture/Collectif Huveaune/EELV		x	
Mireille	Dapon	Association Ecoréseau du Pays d'Aubagne - Collectif Huveaune	x		
Henri	de Matos	Association ADEBVH	x	x	
Francis	Degiovanni	Citoyen		x	
François	Degoirat	Citoyen		x	
Aline	Dulac	DGS Mairie de Saint Zacharie			x
Fatiha	El Mesaoudi	Agence de l'Eau RMC	x		
Monique	Escarilla	Citoyen Saint Zacharie			x
Claude	Fabre	Conseiller municipal Saint Zacharie			x
Joseph	Fabris	Conseiller municipal Signes	x		
Julien	Feledziak	Association Planète Sciences Méditerranée		x	
Yvan	Fermy	Direction urbanisme - MPM		x	
Nathalie	Ferreira	Centre d'Etude Techniques Agricoles du Pays d'Aubagne	x		
Estelle	Fleury	Chargée de mission contrat de rivière SIH	x	x	x
Serge	Fodor	Président CIQ Capelette		x	
Sabine	Gaetti	Safège	x	x	x
Annette	Gaillard	Adjointe au maire de Saint Zacharie			x
Christophe	Galatry	Par ce passage infranchi		x	
Georges	Gillet	Citoyen		x	
Sylvia	Gimbert	Conseillère municipale Saint Zacharie			x
Laurène	Giuliani	Association France Nature Environnement 13	x		
Patrick	Goze	DDTM 13, pôle risques		x	
Elise	Goron	DDTM 13		x	
Sylviane	Grazzini	Association ASPA Auriol – Collectif Huveaune	x		x
Robert	Guerra	Association ADRIJ (Jarret)	x	x	
Eliane	Guerra	Association ADRIJ (Jarret)	x	x	
Jean-Yves	Guivarch	Direction Eau et Assainissement - MPM		x	
Jean-Claude	Haingue	Citoyen			x
Carmen	Heumann	Vice-Présidente SIH - Adjointe au maire d'Aubagne – Vice Présidente CAPAE	x	x	x
Sabine	Hugounenc	Safège	x		x
Bernard	Janicki	Association pêche L'écrevisse de l'Huveaune – Saint-Zacharie			x
Sarah	Jung	DDTM Bouches du Rhône, Service Environnement	x		
Christine	Juste	Eau Secours Marseille		x	
Christian	Kerneis	Citoyen	x	x	x
Alain	Klein	La Provence			x
Michel	Lan	Maire de La Destrousse	x		
Gaëlle	Le Bloa	Agence Génopé	x	x	x
Julie	Lebeau	Fédération Départementale des Structures Hydrauliques 13	x	x	

Andrée	Ledantec	Association ASPA Auriol – Collectif Huveaune			x
Jean	Ledantec	Association ASPA Auriol – Collectif Huveaune			x
Françoise	Lemaire	CIQ Saint Giniez Mazargues		x	
Robert	Lesueur	CIQ Saint Giniez Prado Plage		x	
Jean-Claude	Liagne	Association Les Jardiniers du Var			x
Jacques	Lopez	CIQ La Penne sur Huveaune			x
	<i>Nom peu lisible</i>	Citoyen		x	
Marc	Maloszyk	Association ADRIV		x	
Roland	Marin	Citoyen			x
Bruno	Mathieu	Association pêche l'amicale de la Fario – Auriol			x
Janine	Maure	Citoyen		x	
Francis	Maure	Citoyen		x	
Victor	Mikolajak	Association Les Jardiniers du Var			x
Christian	Ollivier	Conseiller Syndical SIH - conseiller municipal Roquevaire	x	x	
Jeannine	Ottaviani	Citoyen		x	
Cécile	Ottaviani	Citoyen		x	
Christiane	Petetin	2ème adjointe au Maire de La Destrousse	x		
Bernard	Pey	Citoyen		x	
Philippe	Pillat	Ville d'Aubagne – Services Techniques – Responsable Pôle patrimoine	x	x	x
Céline	Pucci	Administratrice association Planète Sciences Méditerranée, Collectif Huveaune			x
Alix	Puzenat	Citoyen			x
Célia	Quenault	Association Colinéo, Collectif Huveaune		x	
Monique	Ravel	Conseillère syndicale SIH- ajointe Mairie de Roquevaire –	x	x	
Didier	Réault	Adjoint Mairie de Marseille – Président du Parc National des Calanques			
Pierre	Revel	Association Rives et cultures, Collectif Huveaune			x
Stéphane	Revel	La Marseillaise		x	
Maurice	Rey	Conseiller Syndical SIH – conseiller municipal Marseille		x	x
Jean	Riesenmey	Direction Sports nautiques et plages Ville de Marseille		x	x
François	Roberi	Agence de l'Eau RMC	x		
Yvette	Rochette	Présidente Fédération CIQ 8ème		x	
Marjorie	Moly	La Provence	x		
Matthieu	Rossi	CG13, direction de l'Environnement	x		
Denis	Rouault	Citoyen		x	
Lilian	Sabatier	Service Espace Urbain, Ville de Marseille		x	
Cynthia	Schiettecatte	Association Hunamar		x	
Dominique	Schipami	Association pêche L'écrevisse de l'Huveaune – Saint-Zacharie			x

Sylvie	Septier	Citoyenne Auriol			x
Jean-François	Serra	Citoyen Peypin			
Georges	Simongiovanni	Association ADRIJ (Jarret)	x		
Elisabeth	Soares	Association pêche L'écrevisse de l'Huveaune – Saint-Zacharie			x
Manuel	Soares	Association pêche L'écrevisse de l'Huveaune – Saint-Zacharie			x
Jacques	Soma	Conseiller syndical SIH – conseiller municipal Saint Zacharie			x
Josiane	Soma	Citoyenne Saint Zacharie			x
Jean-Jacques	Soulier	Var matin			x
Erica	Taube	Association Hunamar			x
Albert	Tobelem	Président canoë Kayak Bouches du Rhône			x
Jean-Louis	Torreilles	Association Echo vallée 83/13 – Collectif Huveaune	x		x
Martine	Vassal	Adjointe Mairie de Marseille		x	
Pierre	Virey	CLCV/Association ADEBVH		x	
Christophe	Volpe	Service Espace Urbain, Ville de Marseille		x	

En lien avec le présent document, nous vous invitons à consulter notre site internet, [rubrique « contrat de rivière », « télécharger, visionner »...](#)



Contact SIH : Estelle Fleury – 04 42 62 80 90 - e.fleury@syndicat-huveaune.fr

www.syndicat-huveaune.fr